



ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENS ELÈVES  
DU LYCÉE J.-B. SAY  
FONDÉE LE 13 MARS 1881  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 11 MAI 1921  
11 bis rue d'Auteuil  
75016 PARIS

Paris, le 20 avril 2018

LA PRÉSIDENTE

## Assemblée générale ordinaire

Cher(e) Ami(e) et ancien Sayen(ne),

Au nom du Comité et en conformité de l'article 8 des statuts et du point VI du règlement intérieur, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de notre Association qui se tiendra dans le Salon d'honneur du Lycée, avec l'ordre du jour au verso, le

**VENDREDI 17 MAI 2018 à 19h00**

En votre qualité de membre actif, je souhaite, avec tout le Comité, que vous veniez nombreux à cette Assemblée.

Au cas où une impossibilité nous priverait de votre présence, vous trouverez ci-dessous la formule concernant la délégation de pouvoir que nous vous demandons de nous retourner avant l'Assemblée afin d'assurer la validité de celle-ci.

En vous remerciant du bon accueil réservé à sa requête, le Comité vous assure de son entier dévouement.

La présidente : Carole JANKOWSKI (1978-1985)

### ORDRE DU JOUR

1. Allocution de la présidente.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 2017.
4. Rapport moral.
5. Rapport financier.
6. Rapport de la commission de vérification des comptes, approbation des comptes.
7. Questions diverses.

---

### DÉLÉGATION DE POUVOIRS

**Je, soussigné,** (Nom), (Prénom) ..... (Promotion) .....  
(Adresse) .....

**délègue mes pouvoirs** à (Nom)\* ..... (Promotion) .....

pour me représenter à l'Assemblée générale des Membres de l'Association qui se réunira le 17 mai 2018 et voter, en mes lieu et place, sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à ..... le ..... 20.....

*Signature précédée des mots manuscrits "Bon pour pouvoir"*

\* Si aucun nom n'est indiqué, les pouvoirs seront considérés comme délégués au Président de l'A.G.

## Rapport moral, année 2017

L'année 2017 a été marquée par les changements de fonction des membres du bureau au sein de l'association des anciens élèves de Jean-Baptiste Say. Les cartes sont rebattues, la motivation de chacun est déterminante pour l'évolution de l'association qui a salué l'arrivée de nouveaux membres et regretté le départ à l'étranger de son trésorier historique, ancien président de l'amicale, Michel Illig.

2017, c'est surtout la soirée de retrouvailles organisée par les promotions 1985 et 1986. Pour fêter l'été, soixante-dix anciens élèves se sont retrouvés dans l'enceinte du lycée généreusement mis à disposition par Madame Puigdemont. Émotion, nostalgie et amitié ont conditionné la réussite de l'événement, remarquablement organisé par quelques anciens élèves et facilité par l'association. La soirée a également été l'occasion de nouvelles cotisations et de ventes de sweats et objets promotionnels salutaires pour nos finances. Espérons que l'idée soit reprise par d'autres promotions pour perpétuer le souvenir et l'esprit des classes de JB Say.

Le souvenir, c'est aussi la cérémonie du 11 novembre, moment historique de l'année à JB Say, autant pour les professeurs et leurs élèves que pour l'amicale. Rassemblés autour d'un monument aux morts fraîchement rénové par la direction du lycée, Madame Namias, professeur d'histoire de l'art, a raconté l'histoire de la statue érigée en l'honneur des anciens élèves du lycée morts au combat.

D'autres actions désormais récurrentes rythment les trimestres : vente de sweats lors des portes ouvertes en septembre, puis au profit du Téléthon en décembre et co-organisation du forum des métiers en février au côté des fédérations de parents d'élèves, marqué cette année par le témoignage du professeur Gérard Saillant. En avril, la cérémonie de remise des médailles, rebaptisée Prix Jacqueline Marguin en hommage à notre chère proviseure de 2008 à 2013, a pris un nouvel essor avec une communication de la direction auprès des professeurs et des élèves-délégués aux conseils de classe. Ce Prix est une reconnaissance pour les élèves méritants et une fierté pour tous ceux qui ont connu Jacqueline Marguin. Cérémonie émouvante à laquelle nous sommes très attachés.

On regrettera que l'enthousiasme qui porte notre petite équipe n'embarque pas plus de personnes... L'association rencontre toujours les mêmes difficultés à attirer de nouveaux membres, réduisant ainsi le nombre de ses actions à la hauteur de ses moyens contraints. L'association des anciens élèves, grâce à la confiance du proviseur et de ses adjointes, aux bonnes relations avec les fédérations de parents d'élèves – notamment la PEEP qui nous soutient activement - et à la bonne volonté de ses fidèles membres garde le cap et poursuit son action.

\*\*\*

### RÈGLEMENT DE LA COTISATION DES MEMBRES ACTIFS

Évitez les rappels onéreux en effectuant le règlement de la cotisation annuelle dont le montant est fixé pour 2018 à 15 € (10€ pour la première année de sociétariat, 3€ pour les élèves et étudiants), devant être réglé :

- soit par virement à notre compte bancaire à la Société Générale : Amicale J.B. Say, IBAN : FR76 3000 3033 8000 0372 6239 751, BIC : SOGEFRPP;
- soit par chèque bancaire à l'ordre de "Amicale des Anciens Élèves du Lycée J.B. Say", adressé au trésorier adjoint: Sophie Zeigneur, 49 avenue de Versailles, 75016 Paris ;
- soit en ligne sur notre site internet [jbsay.net](http://jbsay.net), via Paypal